

Isabelle Caillard

Organisme de formation n° 73 32 0046032

Identifiant Agence Nationale de développement
professionnel continu : 3539

Organisme référencé Data Dock

10, impasse du plateau de Lescat

32000 Auch

06/17/57/21/53

Isabelle.caillard@orange.fr

<https://formation-pharmacie.com>

PROGRAMME DE FORMATION « Conseils en aromathérapie » 1 jour

Objectifs de la formation : A la fin de la formation la pharmacie pourra développer une stratégie de conseil en aromathérapie pour redynamiser son équipe et valoriser son image.

Public cible : Pharmacien(ne), préparateur(rice) en pharmacie
Pré requis : Diplôme de pharmacien ou de préparateur en pharmacie

Contenu :

- 1^{ère} partie :
 - Partie interactive en sous-groupes : Analyse du niveau de compétence en aromathérapie de chaque apprenant. Apprentissage par le groupe.
 - Partie théorique : Limites d'âge, contre-indications, interactions, voies d'administration et vertus thérapeutiques des huiles essentielles.
- 2^{ème} partie :
 - Partie interactive en sous-groupes : Adaptation des posologies.
 - Partie théorique : Posologies, propriétés des différents groupes chimiques et propriétés des huiles essentielles les plus utilisées.
 - Vérification de l'acquisition des connaissances par des mises en situation sur des conseils classiques. Découverte d'un recueil de conseils en aromathérapie selon les pathologies que le stagiaire pourra utiliser dans sa pratique quotidienne.

Durée, date et lieu :

- Durée: Le programme de formation se déroule sur 1 jour.
- Date : A définir
- Lieu : Il vous sera communiqué 15 jours avant selon le secteur géographique des pharmacies participantes. Ce programme peut se faire en visioconférence selon les conditions sanitaires. Le lieu choisi est en mesure d'accueillir des personnes en situation de handicap.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Méthodes actives et expérientielles : analyse de situations de travail, partage d'expérience.
- Alternance entre apports théoriques et travaux en sous-groupes à partir de documents

Suivi et évaluation :

- Emargements
- Mise en situation

Prix :

- 325 €
- Susceptible d'être pris en charge par les OPCO EP pour les salariés et par le FIF PL pour les titulaires

Modalités de délai d'accès :

Suite à la demande de formation, le délai d'accès à la formation est de 1 semaine